

d'hommes de sciences qui ne relèvent pas du gouvernement et représentant les universités, l'industrie et les travailleurs, le Conseil est admirablement pourvu pour tenir le Comité du Conseil privé au courant des effets de la politique du gouvernement sur l'activité scientifique du pays et pour le conseiller sur les mesures à prendre afin de maintenir en bon état les services de recherches des universités et des instituts indépendants de recherches. D'autre part, le Comité consultatif étant composé de fonctionnaires supérieurs du gouvernement, il est tout désigné pour étudier la politique du gouvernement en ce qui touche l'activité des ministères et pour conseiller le Comité du Conseil privé sur les mesures que doit prendre le gouvernement. Le président du Conseil national de recherches, lequel préside les deux organismes, agit comme coordonnateur et assure la répartition appropriée des responsabilités.

En 1964, le Canada s'est engagé dans l'intégration et la promotion de la recherche par la création d'un Secrétariat des sciences rattaché au Bureau du premier ministre. Le Secrétariat fait suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du Gouvernement et celles du D^r C. J. Mackenzie, ex-président du Conseil national de recherches. Le D^r F. A. Forward, ancien directeur du Département de métallurgie à l'Université de la Colombie-Britannique, a été nommé directeur et organisateur du Secrétariat. La tâche de ce dernier consiste à rassembler, classer et analyser les résultats à partir des réalisations du gouvernement en science et en technologie, y compris son rapport avec les universités, l'industrie et les autres établissements scientifiques provinciaux.

Section 1.—Le Conseil national de recherches*

Historique et organisation.—L'organisation de la recherche à l'échelon national, au Canada, remonte à 1916, année de la création par le gouvernement canadien du Conseil consultatif honoraire de la recherche scientifique et industrielle que l'on désigne ordinairement sous le nom de «Conseil national de recherches». Le Conseil a pris, dès le début, des dispositions pour diriger et coordonner les travaux de recherches, organiser des études en collaboration, assurer la formation post-universitaire des chercheurs et favoriser la poursuite des travaux de recherches au moyen de subventions aux professeurs des universités. Cette activité, en vue de favoriser et de stimuler les travaux de recherches, a constitué le travail de base du Conseil de l'année 1916 à l'année 1924.

Dès 1918, on s'était proposé de créer un institut central de recherches, qui serait chargé de faire des recherches dans le domaine des sciences pures relativement aux normes de mesures de qualité et de composition des matières, ainsi que dans le domaine des sciences appliquées aux industries canadiennes. Une commission spéciale du Parlement a appuyé la proposition et, en 1924, on revisait la loi sur le Conseil de recherches de façon à y incorporer des laboratoires de recherches nationaux. On a aménagé des locaux temporaires, et les travaux de recherches sur les calcaires magnésiens réfractaires pour les fours sidérurgiques ont obtenu un tel succès qu'on a décidé de rétablir, sur une vaste échelle, une industrie de guerre qui avait été créée au cours de la Première Guerre mondiale. A la suite de cette réussite, le gouvernement a affecté, en 1929-1930, des fonds en vue de l'installation de nouveaux laboratoires.

L'immeuble du Conseil national de recherches, rue Sussex, à Ottawa, a été inauguré en 1932; en 1939, on a entrepris la construction de l'immeuble de l'aérodynamique sur un emplacement de 130 acres, situé en bordure du Chemin de Montréal, juste à l'est de la ville. Des bâtiments s'échelonnent maintenant sur une étendue de près de 400 acres et le Conseil de recherches y a installé la plupart de ses laboratoires. Le Laboratoire régional des Prairies, érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan, a été inauguré en juin 1948; le Laboratoire régional de l'Atlantique, établi sur les terrains de l'Université Dalhousie, à Halifax (N.-É.), a ouvert ses portes en juin 1952.

* Revu par Joan Powers, Bureau des relations extérieures, Conseil national de recherches, Ottawa.